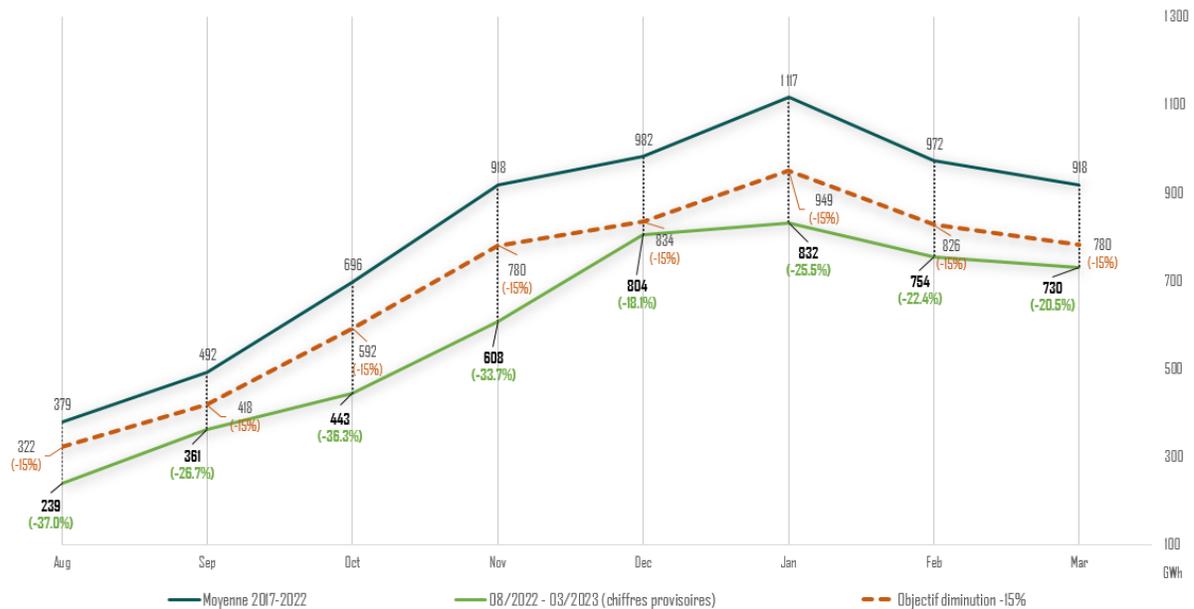


Avec -26,3% en cumul, le Luxembourg atteint ses objectifs de réduction de la consommation de gaz naturel

En date du 4 avril 2023, le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire a publié le résultat des efforts de réduction de la consommation de gaz naturel au Luxembourg sur la période de référence du 1er août 2022 au 31 mars 2023.

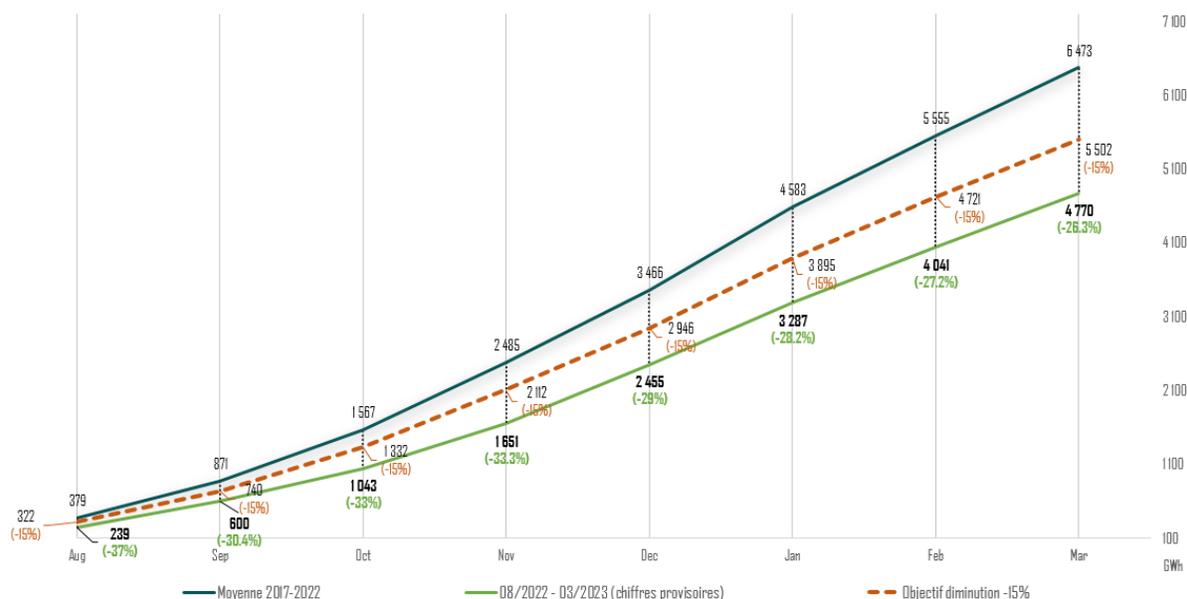
En mars 2023, la réduction de la consommation de gaz naturel correspondait à environ 20,5% par rapport à la période de référence des années 2017 à 2022.

Consommation de gaz naturel en GWh



En cumul, la réduction de la consommation de gaz naturel atteint -26,3%, donc largement au-delà de l'objectif de réduction des États membres de l'UE de 15% de la demande de gaz naturel.

Cumul de la consommation de gaz naturel en GWh



Prolongation de l'objectif de réduction de la demande de gaz jusqu'en 2024

Le 28 mars 2023, les ministres de l'Énergie de l'Union européenne ont approuvé l'extension pour un an du règlement d'urgence sur les économies de gaz ; l'objectif de 15% d'économies de gaz naturel reste donc actuel jusqu'au 31 mars 2024.

Baisse de la consommation d'électricité en mars

La réduction de la consommation d'électricité continue également à baisser depuis le mois de juin 2022. En mars 2023, la baisse a été de - 4,09% par rapport à la période de référence des années 2017 à 2022.

Monthly electricity consumption Luxembourg

